

**Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne
de la Région d'Ile-de-France - 1, rue Lucienne Gérard - 93698 Pantin Cedex**

Extrait du registre des arrêtés du Président

N° 2022-103

OBJET : Liste d'aptitude dressée au titre de la promotion interne pour l'accès au premier grade du cadre d'emplois des chefs de service de police municipale.

Le Président,

Vu le code général de la fonction publique et notamment son livre IV et ses articles L. 523-1 et L. 523-5,

Vu l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19, dans ses dispositions issues de l'ordonnance n° 2021-139 du 10 février 2021 prorogeant l'application des dispositions relatives à l'organisation des examens et concours d'accès à la fonction publique pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19, et notamment son article 8,

Vu le décret n° 2011-444 du 21 avril 2011 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des chefs de service de police municipale, articles 6-1° et 2° et 14,

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique territoriale, articles 4-2° et 9,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale, et notamment ses articles 4, 22 et 31,

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires et notamment ses articles 14 à 17,

Vu les lignes directrices de gestion relatives à la promotion interne arrêtées par le président du centre interdépartemental de gestion de la petite couronne le 15 décembre 2020 révisées partiellement le 20 janvier 2022, conformément à l'article 33-5 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 susvisée,

Considérant le fait que les quinze décisions de nomination dans le cadre d'emplois des chefs de service de police municipale, jointes au présent arrêté, permettent, conformément aux dispositions du décret n° 2011-444 du 21 avril 2011 susvisé, à cinq emplois d'être pourvus au titre de la promotion interne,

Vu les listes des lauréats de l'examen professionnel d'accès au cadre d'emplois des chefs de service de police municipale,

Considérant l'examen effectué le 29 mars 2022 par le président du centre interdépartemental de gestion de la petite couronne, assisté du collège composé des représentants des employeurs des collectivités affiliées, des dossiers des fonctionnaires proposés par les autorités territoriales des collectivités territoriales et des établissements publics qui lui sont affiliés,

ARRETE

Article 1er : La liste d'aptitude dressée au titre de la promotion interne pour l'accès au premier grade du cadre d'emplois des chefs de service de police municipale est annexée au présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis,
- Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents des collectivités et établissements publics affiliés au centre interdépartemental de gestion.

Publié par affichage le 06 AVR. 2022
jusqu'au 06 JUIN 2022
au n° 1 rue Lucienne Gérard - 93698 Pantin
Fait à Pantin, le 06 AVR. 2022

Pour le Président et
par délégation,

Le Directeur Général

Xavier BASTARD

Fait à Pantin, le 5 avril 2022

Pour extrait conforme
Pour le Président
et par délégation,

Le Directeur Général,
Xavier BASTARD



Annexe à l'arrêté n° 2022-103 du 5 avril 2022 portant liste d'aptitude dressée au titre de la promotion interne pour l'accès au premier grade du cadre d'emplois des chefs de service de police municipale.

Nom – Prénom

Collectivité

DELACHE Lionel
GESTIN Georges
GILOTAUX Dany
OVALDE François
PODWORSKI Christian

NEUILLY-SUR-SEINE
GAGNY
ANTONY
ROSNY-SOUS-BOIS
COURBEVOIE

La présente liste est arrêtée à cinq fonctionnaires (5).

Fait à Pantin, le 5 avril 2022



Pour extrait conforme
Pour le Président
et par délégation,

Le Directeur Général,

Xavier BASTARD

Publié ~~ou notifié~~ le **06 AVR. 2022**
Reçu par le représentant de
l'Etat le : **06 AVR. 2022**
Certifié exécutoire

Pour le Président, par délégation,
Le Chef du Service ~~Sécrétariat général~~
et ~~Commande publique~~



Laurent QUEYROI